

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE**

ID : 027-200070142-20230622-135D\_2023-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	<b>Étaient présents :</b>	
En exercice : 48	Amfreville les Champs	M. Cordier,
	Bacqueville	M. Collette,
	Beauficel-en-Lyons	
	Bosquentin	Mme Fouquet,
	Bourg Beaudouin	M. Halot,
Présents : 38	Charleval	Mme Héquet, MM. Emo, Calais,
Votants : 46	Douville/Andelle	M. Cramer,
	Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
	Fleury sur Andelle	MM. Gavelle, Vieillard.R,
	Flipou	M. Bréant,
	Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
	Le Tronquay	
Date de convocation :	Les Hogues	Mme Bachelet,
Le : 16 juin 2023	Letteguives	
	Lilly	Mme Lancien,
	Lisors	M. Herbin,
	Lorleau	
	Lyons-la-Forêt	
	Ménesqueville	M. Cahagne,
	Perriers/Andelle	Mme Dupart, MM. Defrance, Duval, Mutel,
	Perruel	M. Quéné,
	Pont Saint Pierre	Mme Lavigne, M. Hébert,
	Radepont	M. Saquet,
	Renneville	M. Vieillard G.,
	Romilly/Andelle	Mmes Biville, Le Tourneur, Jullien, MM. Chivot, Romet,
		Dulondel, Vieux,
	Rosay-sur-Lieure	M. Béharel,
	Touffreville	Mme Malhaire,
	Val d'Orger	M. Blavette,
	Vandrimare	M. Dechoz,
	Vascoeuil	M. Moëns.

Étaient excusés : M. Bonneau, Mme Jourdan.

Pouvoirs : M. Baldari à M. Halot, M. Bézirard à Mme Bachelet, Mme Dalissier à M. Calais, Mme Grégoire à M. Romet, Mme Grouchy à Mme Lancien, Mme Marteau à M. Cahagne, M. Pillet à M. Godebout, M. Ziéliniski à M. Gavelle.

**Patrimoines et grands projets : Marché de travaux « construction d'une gendarmerie et de douze logements à Fleury-sur-Andelle » : autorisation de signature de l'avenant n°1 - lot n° 10 – Plomberie – Chauffage - Ventilation**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°115/2020 du conseil communautaire en date du 15 octobre 2020 autorisant le Président à lancer et à signer le marché de construction d'une brigade de gendarmerie et de douze logements à Fleury-sur-Andelle ;

Vu la décision du Président n°2021-20 en date du 28 mai 2021 relative à la signature du marché construction d'une brigade de gendarmerie et ses logements sur la commune de Fleury-sur-Andelle ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission patrimoine et grands projets en date du 5 juin 2023 ;

Vu les demandes de modifications ;

Le présent avenant a pour objet de modifier et de compléter les prestations confiées à l'entreprise ALLO CHAUFFAGE au titre de son marché. Les autres clauses du marché restent inchangées.

Montant initial du marché - lot n°10 : 248 142.75 € HT ;

Avenant n°1 : 9 285.12 € HT ;

Montant du marché après avenant : 257 427.87 € HT.

**Le conseil, après entendu et délibéré à l'unanimité,**

- autorise le Président à signer l'avenant n°1 – lot 10 concernant le marché de travaux « construction d'une gendarmerie et de douze logements à Fleury-sur-Andelle », tel qu'annexé à la présente délibération.

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,  
Rue Martin Liesse  
27380 CHARLEVAL  
Jean-Luc ROMET

*Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.*

*La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.*



## AVENANT N° 1

### A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de communes Lyons Andelle  
ZA la Vente Cartier  
Rue Martin Liesse  
BP 20  
27380 CHARLEVAL

Représenté par : Monsieur le Président

### B - Identification du titulaire du marché

ALLO CHAUFFAGE NORMANDIE  
6 Pré Josse  
27930 NORMANVILLE  
Courriel : contact@allochauffage.fr  
Tél. : 02.32.38.05.65  
SIRET : 79991007000025

Représenté par : Monsieur le Directeur

### C - Objet du marché

Travaux de construction d'une gendarmerie et de logements à Fleury Sur Andelle/ Lot n° 10 : Plomberie-  
Chauffage- Ventilation

Référence du marché : 18188-TRX10  
Date de la notification : 04/06/2021  
Délai d'exécution : 16 mois

Montant initial du marché  
- Taux de TVA : 20,0 %  
- Montant HT : 248 142.75 €  
- Montant TTC : 297 771.29 €

### D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Montant du marché avant avenant :  
- Taux de la TVA : 20,0 %  
- Montant HT : 248 142.75 €  
- Montant TTC : 297 771.29 €

Montant de l'avenant :  
- Taux de la TVA : 20,0 %  
- Montant HT : 9 285.12 €  
- Montant TTC : 11 142.14 €  
- % d'écart introduit par l'avenant : 4.00 %

Nouveau montant du marché :  
- Taux de la TVA : 20,0 %  
- Montant HT : 257 427.87 €  
- Montant TTC : 308 913.45 €

Le présent avenant a pour objet de modifier et de compléter les prestations confiées à la société ALLO CHAUFFAGE NORMANDIE au titre de son marché 18188-TRX10.  
Ces prestations venant en modification du marché de base sont :

- DEVIS N° D23020004 du 03.02.23 + 9 285.12 € HT  
- Ajout d'une climatisation réversible dans la salle opérationnelle de la Gendarmerie

Le mois zéro retenu pour les révisions de prix du présent avenant est le mois de février 2023.  
Les autres clauses du marché initial restent inchangées.

### E - Signature du titulaire du marché

A .....  
Le ..... 6/04/2023 .....

Signature du titulaire

Allo Chauffage Normandie  
Siège social :  
6 Pré Josse 27930 Normanville  
SIRET 79991007000025  
APE 4322A

### F - Signature du pouvoir adjudicateur

A .....  
Le .....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur  
Monsieur le Président

### G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

#### En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A .....  
Le .....

Signature